

Un an après 'Chroniques criminelles' revient sur l'affaire Gisèle Pélicot



Alors qu'il y a tout juste 1 an débutait à Avignon le procès de l'affaire Gisèle Pélicot, le magazine Chroniques criminelles revient sur cet événement judiciaire hors-norme. L'occasion pour la chaîne de télévision TFX (canal 11) de revenir sur ce procès du siècle au retentissement mondial qui a vu la naissance d'une icône : Gisèle Pélicot.

- « Pendant des années, son mari l'a droguée pour la livrer, inconsciente, à des dizaines d'inconnus, explique la production de ce documentaire intitulé <u>Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé</u>. Le jour, Dominique Pélicot menait une vie de tranquille retraité. Mais le soir, après s'être assuré que sa femme était lourdement endormie, il se transformait en mari pervers et manipulateur. Gisèle Pélicot ne s'est jamais aperçue de rien... Jusqu'à ce que les enquêteurs lui montrent les enregistrements réalisés par son mari pendant les agressions. »
- « Alors, comment toute cette terrible affaire a-t-elle commencé ? Qu'a-t-on découvert pendant ces longues journées d'audience ? Et surtout, le 'monstre de Mazan' a-t-il livré tous ses secrets ? », questionnent les auteurs qui, pour l'occasion, sont retournés sur les lieux un an après afin de rencontrer



ceux qui ont suivi l'affaire de l'intérieur.

Dans ce document de près de 2 heures, des images inédites et des interviews exclusives dont celle de Riad Doua, notre confrère de Vaucluse matin. De quoi découvrir jour après jour le déroulement des faits et les temps forts de ce procès de 15 semaines qui débouchera sur la condamnation de Dominique Pélicot (20 ans) ainsi que de 51 autres co-accusés (peines allant de 3 à 15 ans de prison). Parmi eux, un seul a fait appel lors d'un nouveau procès qui se tiendra début octobre à la cour d'appel de Nîmes.

L.G.

Chroniques criminelles. <u>Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé</u>. Samedi 6 septembre. 21h10 (durée : 1h50). TFX (canal 11). Produit par : Alert Press. Réalisé par : Stéphane Bouchet et Farrah Youbi. Commenté par : Jacques Pradel

Festival d'Avignon : Les Incrédules sur Arte depuis l'Opéra Grand Avignon



Ecrit par le 2 novembre 2025



Ce mardi 22 juillet, la chaîne Arte diffuse 'Les Incrédules' la nouvelle création de Samuel Achache. Un spectacle retransmis depuis la scène de l'Opéra Grand Avignon.

Censée être morte le matin même à la piscine d'une 'rupture du cœur', une mère étrangement rajeunie rend visite à sa fille. Dans un autre temps, un prêtre de village croit voir un mur de son église verser des pleurs dessinant un visage. Miracles ? Question de point de vue, et même de point d'ouïe.

Après 'Sans tambour', qui a marqué l'édition 2022, Samuel Achache et sa compagnie, accompagnés d'un orchestre de cinquante-deux musiciens, sautent le grand pas de l'opéra au Festival d'Avignon avec leur cocktail poétique et millimétré de burlesque et de drame, de quotidien et de surréalisme, et leur art unique de joindre la musique à la parole.

Les Incrédules. Sur Arte. Mardi 22 juillet. 22h30 (en léger différé depuis <u>l'Opéra Grand Avignon</u>). A voir également sur <u>arte.tv</u> pendant 2 ans.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Du vent et des sons de mémoires en pays arabes

La Collection Lambert vous invite dans son salon d'écoute pour des pauses sonores, musicales et poétiques avec Arte. Un salon d'écoute avec pas moins de 12 podcasts en lien avec la langue arabe, mise à l'honneur pour cette 79° édition du Festival d'Avignon.

'Des voix sous le vent-Du vent et des sons de mémoires en pays arabes.' Tous les jours, jusqu'au 26 juillet de 14h à 18h à la Collection Lambert à Avignon. Entrée libre

Crédit : Arte/DR



Ecrit par le 2 novembre 2025

Chorégies d'Orange : Musiques en fête en direct sur France 3



Ce vendredi, c'est la 15^e édition de Musiques en fête des <u>Chorégies d'Orange</u>. La soirée musicale, présentée en direct à partir de 21h10 sur <u>France 3</u>, <u>France Musique</u> et <u>France.tv</u> par Judith Chaine et Cyril Féraud, rendra hommage au cinéma avec les plus belles musiques de film, ainsi que des extraits d'opéra, d'opérette, de comédie musicale et de chanson française.

Sur scène, des artistes de renom partageront la lumière avec de jeunes talents prometteurs et des invités prestigieux : artistes lyrique, instrumentistes virtuoses, danseurs, chanteurs et figures emblématiques de la chanson française.

Au programme

Au total, 20 solistes et plus de 150 musiciens d'orchestre seront réunis sur la scène du monument romain. Parmi eux : Alexandre Tharaud, Ermonela Jaho, Marc Lavoine, Benjamin Bernheim, Kevin Amiel, Arturo Chacón-Cruz, Pierre Génisson, Florina God, Diego Godoy, Jeanne Gollut, Nika Guliashvili, Sandra Hamaoui, Anastasia Kobekina, Tomasz Kumegia, Neïma Naouri, Lucie Peyramaure, Camille Schnoor, Anne Sila et Léo Vermot-Desroches.

Le tout sans oublier la participation exceptionnelle de 350 enfants de Pop The Opera. Ils seront



accompagnés par l'Orchestre national de Lyon, placé sous la direction d'Ariane Matiakh, Didier Benetti, Pierre Bleuse, Yvan Cassar et Clément Lonca, ainsi que par la Maîtrise des Bouches-du-Rhône, les artistes du Chœur de Parme et le Chœur de l'Opéra national Montpellier Occitanie.

A voir sur France TV

Accessibles uniquement sur invitation, la soirée est d'abords ouverte aux membres de l'association 'Les Amis des Chorégies d'orange'. Aucun billet n'étant mis en vente, les places restantes pourront cependant être retirées à la billetterie des Chorégies jusqu'au soir du concert. Pour tous les autres, la retransmission en direct sur France 3 permettra de profiter de ce concert unique dans la cité des princes.

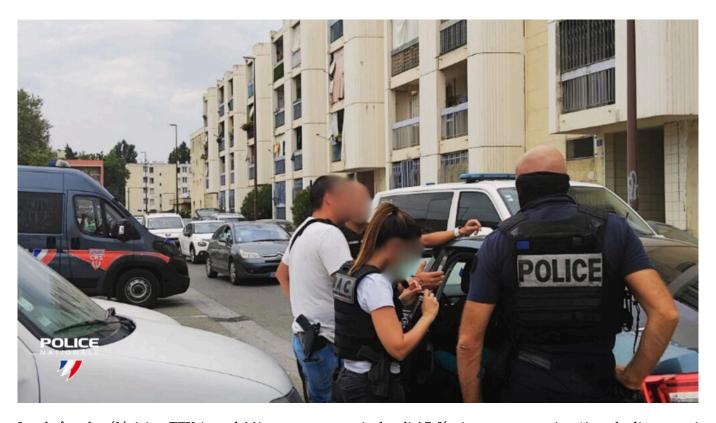
Mahsa Farzam (Stagiaire)

Théâtre antique. Musiques en fête En direct des Chorégies d'Orange. Vendredi 20 juin. 21h10 sur France 3, France Musique et france.tv. Information : <u>www.choregies.fr</u> et 04 90 34 24 24

Reportage : la Brigade anti-criminalité d'Avignon ce soir sur TFX



Ecrit par le 2 novembre 2025



La chaîne de télévision TFX (canal 11) consacre ce soir, lundi 17 février, son magazine 'Appels d'urgence' sur la Brigade anti-criminalité (Bac) de la cité des papes. Diffusé à 21h05, ce reportage présenté Hélène Mannarino est intitulé 'Squat, stups, cambriolages : au cœur du flagrant délit avec la BAC d'Avignon'.

« Réputée pour son célèbre pont, son Palais des papes et son festival, Avignon attire chaque année des milliers de touristes en quête de dépaysement, expliquent les responsables de l'émission. Pourtant, derrière cette image de carte postale, demeure un constat alarmant. Avignon est classée parmi les villes les plus dangereuses de France. Pour faire face à la délinquance, la Brigade anti-criminalité est en première ligne. Pendant trois mois, nous avons partagé le quotidien hors du commun de ces policiers d'élite, surentrainés et spécialistes du flagrant délit. Vous allez ainsi découvrir, le travail acharné des hommes et des femmes de la BAC dans leur traque incessante des dealers. Après un nouveau règlement de compte qui a fait deux morts, ils ont décidé de frapper un grand coup au cœur des cités sensibles. Avec, à la clé, des saisies spectaculaires de cocaïne et de résine de cannabis. L'autre préoccupation de la BAC, c'est l'explosion des cambriolages. Mais difficile d'attraper les voleurs sur le fait. Entre coursespoursuites et interpellations musclées, leurs interventions se révèlent souvent délicates. »



Enquêtes de Région : Le procès Pelicot sur France TV-Ici Provence-Alpes



Pour sa nouvelle formule, le magazine 'Enquêtes de Région' de <u>France TV-Ici Provence-Alpes</u> propose de revenir sur le procès Pelicot qui vient de se dérouler durant 4 mois au tribunal d'Avignon.

« L'affaire des viols de Mazan et son procès hors normes ont ébranlé tout le pays et bien au-delà de nos frontières, explique l'équipe du magazine présenté par Nathalie Layani. Pendant quatre mois, les Français et le monde entier ont découvert l'horreur ; celle vécue par une femme, Gisèle Pelicot, droguée à son insu par son mari durant des années, dans un objectif d'agressions sexuelles et de viols par des inconnus. Vingt ans de prison pour l'ancien mari de Gisèle Pelicot, 51 hommes condamnés : au-delà des sanctions judiciaires, que restera-t-il du Procès de Mazan ? Aura-t-il le pouvoir de faire évoluer les mœurs ? Ou même de changer la loi ? »



Ecrit par le 2 novembre 2025



Le reportage est également accessible en avant-première <u>en cliquant ici</u>.Crédit : France TV-Ici Provence Alpes

L'émission de 52 minutes sera diffusée ce mercredi 22 janvier à 23h15 (voir encadré ci-dessous pour connaître le canal sur votre box). Le reportage sur l'affaire Pelicot est également accessible en avant-première sur ce lien <u>en cliquant ici</u>.

Au sommaire également de ce nouveau numéro d'Enquêtes de Région la fermeture de Marineland ainsi qu'une immersion à Isola 2000.

Enquêtes de Région. Mercredi 22 janvier. 23h15. Sur France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur france.tv. 52 minutes. Présentation : Nathalie Layani. Coordinateur éditorial : Hugues Nicolas. Rédacteur en chef : Gilles Lefèvre. Rédacteur en chef adjoint : Gérald Teissier.



L.G.

Les canaux de France 3 Ici Provence-Alpes

Orange : 323 Free : 324 Bouygues : 492 SFR : 453 Canal : 372



'L'amour est dans le pré' : M6 à la recherche d'agriculteurs vauclusiens



Ecrit par le 2 novembre 2025



Vous êtes agricultrice ou agriculteur à la recherche de l'amour ? Alors que la $19^{\rm e}$ saison de l'émission '<u>L'Amour est dans le pré</u>' a débuté depuis quelques semaines, <u>M6</u> est à la recherche de nouveaux candidats en Vaucluse et dans l'ensemble de la Région Sud pour la prochaine saison 2025.

« Si vous souhaitez rencontrer quelqu'un qui partage vos valeurs et votre passion pour la vie à la campagne, cette aventure est faite pour vous, explique l'équipe de TV conseil en charge du casting de l'émission présentée par Karine Le Marchand. Vous avez envie de trouver votre moitié et de vivre une belle histoire d'amour ? N'attendez plus, inscrivez-vous et tentez l'aventure! »

Pour participer: envoyez votre candidature à <u>lamourestdanslepre@m6.fr</u> ou 01.46.62.38.08







L.G.

Des clips réalisés par les élèves de l'École des Nouvelles Images diffusés à la télévision



Ecrit par le 2 novembre 2025



Plusieurs étudiants en 4° année à l'École des Nouvelles Images, formatrice des métiers de l'animation et des images de synthèse située à Avignon, ont réalisé des petits clips d'animation de 10 secondes qui vont être diffusés à la télévision.

Tout l'été, les téléspectateurs pourront visionner ces réalisations sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sur les chaînes de <u>France TV</u>. Les clips, que les élèves ont produit en quatre semaines, sont centrés sur différentes pratiques sportives présentées aux Jeux, tels que le tir à l'arc, le saut en longueur ou encore le tennis. Ce partenariat se fait avec France Télévisions et le <u>Réseau des écoles de cinéma d'animation</u> (RECA).

Clip réalisé par Lucile Brunet, Lauren Felines, Cléa Fernandez, Wassim Bekhtaoui, Ludivine Miermont.



La bibliothèque-musée L'Inguimbertine s'invite sur vos écrans de télévision



Seulement deux mois après son ouverture et son inauguration, la bibliothèque-musée L'Inguimbertine, située au sein de l'Hôtel-Dieu à Carpentras, s'affiche désormais sur les écrans de télévision, plus particulièrement sur ceux des téléspectateurs de France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Durant tout le mois de juin, les téléspectateurs ont pu apercevoir les œuvres de L'Inguimbertine et parcourir ses couloirs grâce à un spot publicitaire diffusé à chaque programme météorologique. En effet, la bibliothèque-musée est partenaire de la météo sur France 3 Provence-Alpes et a donc pu faire



découvrir, ou redécouvrir, L'Inguimbertine à des centaines de milliers de personnes à travers leurs écrans.

Les images, réalisées à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque-musée, ont été faites à l'aide d'un drone par <u>Jean-François Cardona</u>, technicien médias à la mairie de Carpentras. On peut apercevoir l'entrée de l'Hôtel-Dieu, une partie de la bibliothèque de d'Inguimbert, et certaines œuvres dans les détails, durant une vingtaine de secondes dans cette vidéo divisée en deux, dont une partie est diffusée avant la météo et l'autre après.

L'Inguimbertine : quand l'art, l'histoire, la littérature et le patrimoine ne font qu'un

À qui appartiennent les chaînes de télévision françaises ?



À qui appartiennent les chaînes de télévision françaises ?

Principaux groupes propriétaires, selon la part d'audience combinée des chaînes généralistes et d'info (en %)*







Dans un communiqué commun rendu public mardi 18 juin, 41 organisations professionnelles ont critiqué le « projet dangereux » de privatisation de l'audiovisuel public porté par le Rassemblement national (RN). Le président du parti d'extrême-droite, Jordan Bardella, a confirmé il y a quelques jours vouloir privatiser « à terme » l'audiovisuel public si le RN arrive au pouvoir à l'issue des élections législatives, afin notamment de « faire des économies ». Les organisations opposées à ce projet fustigent une mesure susceptible de « détruire directement des centaines de milliers d'emplois et un pan entier de l'économie ». Selon des chiffres relayés par Acrimed, l'audiovisuel public français compte 17 000 salariés directs (France Télévisions, Radio France), et autour de 100 000 au total si l'on ajoute les sous-traitants et l'écosystème des intermittents du spectacle. Une telle mesure, qui serait inédite en Europe, pose également des questions majeures en matière de pluralisme et de qualité de l'information. L'infographie ci-dessous donne un état des lieux des principaux propriétaires de chaînes de télévision à l'heure actuelle en France, ainsi qu'un aperçu de l'audience de leurs chaînes généralistes et d'information en continu.

Premier groupe audiovisuel en France selon l'audience, le groupe France Télévision exploite, entre autres, les chaînes France 2, France 3, France 5 et France Info. Comme le montre notre infographie, la part d'audience cumulée des chaînes publiques généralistes et d'information était d'environ 29 % (données de 2022), ce qui place France Télévision juste devant le groupe TF1, propriété du groupe Bouygues, qui cumulait 23 % de part d'audience avec TF1, TMC, LCI et TMX. Dans le détail, TF1 reste toutefois la chaîne la plus suivie devant France 2 et France 3 (près de 19 % de part d'audience, contre 15 % et 9 % respectivement).

En troisième position des groupes audiovisuels français, on trouve le groupe M6, détenu majoritairement par RTL Group, une filiale de l'entreprise de médias allemande Bertelsmann (famille Mohn). Si l'on exclut W9 (chaîne de musique et divertissement), les deux chaînes généralistes du groupe, M6 et 6ter, cumulent 10 % de part d'audience, dont 8 % environ pour la seule M6. Les groupes Altice Media et Canal+ (Bolloré) complètent le top 5, avec une part d'audience cumulée d'environ 7 % et 6 % pour leurs chaînes généralistes et d'information respectives. Le groupe de transport maritime CMA CGM, propriété du milliardaire Rodolphe Saadé, a annoncé en mars 2024 avoir signé un accord pour racheter Altice Media, maison mère de BFMTV et RMC, à l'homme d'affaires Patrick Drahi. La transaction se situerait autour de 1,5 milliard d'euros.

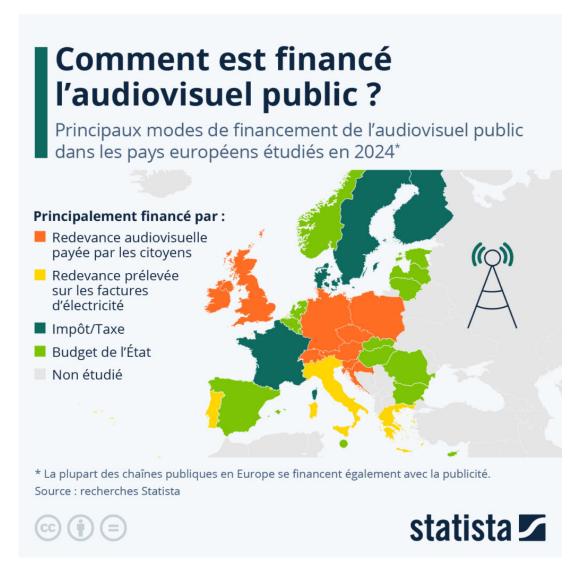
Comment est financé l'audiovisuel public en Europe ?

Après presque quatre-vingt-dix ans d'existence en France, la redevance télé (ou « contribution à l'audiovisuel public ») a été supprimée en 2022. Depuis cette date, le financement de l'ensemble des sociétés françaises de l'audiovisuel public est principalement issu de l'affectation d'une fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Comme le détaille notre carte, partiellement basée sur les données d'une étude parue en décembre dernier, de nombreux pays européens financent aujourd'hui les chaînes publiques de télévision et de radio via des impôts/taxes ou des fonds publics (budget de l'État).

Ces dernières années, à l'image de la France, quelques autres pays européens ont supprimé les redevances et financent désormais l'audiovisuel public via un système de taxes. C'est le cas par exemple

récemment en Suède et au Danemark, où depuis respectivement 2018 et 2022, ce secteur est principalement financé avec des impôts.

Certains pays voisins de la France comme l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, continuent à financer leur audiovisuel public via un modèle de redevances : payées directement par les citoyens pour les deux premiers cités, et prélevées sur les factures d'électricité pour l'Italie (comme au Portugal et en Grèce).



De Tristan Gaudiaut pour Statista